

Note de lecture

Immigrés : l'effet générations. Rejet, assimilation, intégration d'hier et d'aujourd'hui

par Eric TAÏEB

Éditions de l'Atelier/ Points d'appui, 1998, 392 p.

Cet ouvrage est une compilation bien ordonnée de données et d'analyses diverses que chercheurs et institutions publiques ont produit dans les dernières années. Eric Taïeb nous a gratifié d'un bon instrument de travail pour tous ceux qui suivent les débats en cours dans la société française sur ces questions.

Pour juger de l'orientation donnée à ce travail, il faut tenir compte du fait qu'il est issu d'une thèse universitaire. En effet, outre l'autodiscipline qui consiste à bien coller aux idées acceptées dans ce milieu, l'auteur doit aussi se conformer, parfois, à un certain nombre de conseils qui lui sont prodigués.

Ainsi, l'orientation donnée à ce travail ne constitue pas un réel apport et une plus value aux débats sur la dite "intégration". Eric Taïeb est l'énième auteur qui vient nous annoncer la nouvelle : l'intégration-ne-marche-pas-si-mal-que-ça. Noiriel et Lequin, depuis 1988, puis Milza, Khellil, Nair, Todd, Schnapper et tant d'autres nous ont déjà annoncé la nouvelle. Nous devons donc nous poser la question : qu'est-ce que pousse tant d'auteurs à se donner tant de mal pour nous annoncer tous la même nouvelle ? Une question légitime parce que force est de constater qu'un large consensus — et j'allais dire, républicain — se dégage pour affirmer dur comme fer, *primo*, qu'il existe un modèle français d'intégration, *deuxio*, qu'il ne marche pas si mal que ça. Les répétitions sont inévitables. Ne semble-t-il pas que ces auteurs répondent tous à un secteur précis de l'opinion publique et de la pensée française ? Ces travaux sont tous une reconnaissance indirecte que ce secteur de la pensée est celui qui dicte les règles du débat. Pour sortir de ce consensus plombé, il faut beaucoup de courage.

Il y a, dans cet exercice, des figures imposées. Ce serait assez naïf de prétendre que l'intégration des anciennes immigrations s'est passée sans accrocs. Donc, tous les auteurs nous décrivent à peu près les mêmes épisodes, les mêmes citations de "Gringoire" et autres publications racistes, puisées chez Schor, chez Noiriel d'autres historiens. Oui, l'histoire nous le montre, l'intégration n'a-pas-été-facile. Cette démarche libère l'auteur de l'accusation éventuelle de se positionner idéologiquement. La démarche connotée scientifique est celle qui admet et recherche des zones grises, évitant ainsi les affirmations péremptoires qui ne font pas partie des codes admis. Après quoi, on peut affirmer, comme le secrétaire général d'un certain parti, que le bilan est "globalement positif".

À ce stade, avec quelques variantes, il sera dit, dans la conclusion ou ailleurs, que cette réussite est due aux valeurs républicaines et universalistes qui caractérisent le fonctionnement de l'État

et de la société française.

Autre figure imposée, celle de la démarche comparative. Elle tient un rôle très important. Elle fournit le contrechamp d'où ressortira le succès — relatif qu'il puisse être, mais toujours incontestable — de l'intégration des immigrés en France.

La comparaison avec le "modèle nord-américain", voire "anglo-saxon", est une constante française, dans le discours politique et dans la production universitaire (heureusement, il y a des exceptions). Dans les variantes admises en matière de comparaisons internationales, nous trouvons parfois d'autres modèles. Selon l'économie de la démonstration, ce sera ou bien celui "allemand", ou bien celui "britannique", voire le modèle "canadien" ou "québécois" (conséquence, là, des multiples échanges franco-québécois). En général, tous ces modèles ont une caractéristique commune : ils ne marchent pas aussi bien que le modèle français.

C'est le modèle américain que E. Taïeb nous décrit (chap. IV et IX). On y trouve une présentation de l'école de Chicago des années 20 et 30 (qui disait déjà que les immigrés finissaient toujours par s'intégrer — la vérité qu'on n'arrête pas de découvrir aujourd'hui). Les bonnes études universitaires n'oublient pas que cette école de pensée considérée pionnière en matière d'études sur les immigrations est celle qui a fourni la plupart des notions utilisées actuellement dans le domaine des relations interethniques. E. Taïeb y ajoute des analyses et recherches de chercheurs contemporains sur la société américaine et l'immigration aux USA, tels que D. Lacorne, N. Green, S. Body-Gendrot, A. Kaspi ainsi qu'une documentation tirée du *Destin des immigrés* d'E. Todd (Seuil, 1994).

Comme on devait s'y attendre, pour E. Taïeb, le modèle "américain" est plutôt "communautariste", voire "differentialiste", tandis que le modèle français est — vous l'avez deviné — plutôt "universaliste". "La France refoule dans la sphère privée les différences ressenties par les individus", tandis qu'"aux USA, les communautés sont juxtaposées" (p. 218). Logiquement, le fait de refouler les différences dans la sphère privée est propice à la formation de communautés juxtaposées. Pour contrecarrer la juxtaposition de communautés, il est préférable de porter les différences dans l'espace public et de les mettre en situation d'égalité. Les refouler dans l'espace privé est un moyen de les laisser en l'état : celles qui sont dévalorisées resteront dévalorisées, les autres (ou l'autre) s'en tireront (tirera) mieux. Mais on n'est pas à une contradiction près.

Il transparait, tout au long de cette comparaison, que le modèle "américain" "finit par produire des différences" (ex : p. 233), situation à laquelle la France échappe grâce à ses principes non-segrégationnistes. Ainsi, E. Taïeb voit, aux USA, un "communautarisme institutionnalisé, quasi obligatoire, mais souvent ségrégué" (p. 235). Les ghettos noirs des USA fournissent la caution de cette analyse. Confusion, hélas, classique. Un phénomène qui n'a pas de lien direct avec l'immigration (l'esclavage, la manière dont fut gérée la période post-abolition) sert systématiquement, sous la plume des exégètes du modèle français, de démonstration imparable : personne n'osera contester l'existence des ghettos noirs !

On ne peut ne pas remarquer, dans ces travaux sur la dite "intégration", l'absence systématique de certaines données sur la situation française. Absences qui disent bien plus que ce qui est écrit. On n'y trouve presque jamais des références aux retours dans le pays d'origine, et aux départs vers d'autres pays. E. Taïeb aborde ce sujet (p. 49), mais n'en tire pas les conséquences. L'analyse historique de chacune des immigrations ne peut faire l'économie du traitement de cet aspect, même

si les données statistiques fiables sont absentes. On peut estimer que ceux qui restent sont ceux qui ont développé le plus de liens (affectifs, familiaux, économiques) avec la société française. Ainsi escamotés, les effets de cette sélection sont versés au bilan qui dira : "la France a su, malgré tout, intégrer".

Le cas de l'immigration polonaise est exemplaire. L'ouvrage de J. Ponty (*Les Polonais, ces méconnus*, 1988) fait état de nombreux départs dans la communauté polonaise dans les années 30, et dans l'immédiat après-guerre. Les travaux sur l'"intégration des immigrés" parlent bien des exemples d'hostilité (tenus comme révélateurs des difficultés du processus d'intégration) envers les Polonais, mais le silence est fait sur leur retour massif. Le tabou sur les retours vient du fait, non avoué, que tout retour est considéré comme un "raté" de la capacité de la France à intégrer. Pourtant, selon les critères que l'on utilisera pour dire "tels immigrés sont intégrés", ceux qui sont partis pouvaient être classés comme intégrés. La grande majorité vivait sans histoire. Ces Polonais partis avaient un emploi ou venaient de le perdre, vivaient dans des unités familiales, étaient encadrés par des curés polonais, avaient un fort mouvement paroissial et associatif. Mais, être intégrés et partir de France, est un impensé. Alors, on fera référence au fait que l'on cessa de parler de ceux qui sont restés, pour conclure qu'ils se sont intégrés... Et les départs d'Italiens et d'Espagnols ? Doit-on les verser au compte de l'intégration ou au fait que la France n'intègre pas aussi bien que l'on dit ?

Autres absents : les Portugais. Or, d'une part, ils constituent la plus forte communauté étrangère — et il est curieux de traiter de l'intégration sans parler d'eux —, et d'autre part, ils sont tenus comme l'exemple d'intégration par excellence. Dans cet ouvrage, ils apparaissent presque exclusivement dans les tableaux, mais ne sont l'objet d'aucune analyse. Là aussi, nous y voyons un reflet du fait que ces travaux répondent à des règles dictées par un certain secteur de pensée.

Il est curieux également de voir prendre les réactions négatives des Français, à certaines époques, contre telle ou telle immigration, comme des indicateurs de "difficultés de l'intégration", alors que ces réactions peuvent être provoquées par la non acceptation des situations d'intégration. Des difficultés propres aux Français deviennent "difficultés des immigrés".

Le genre "la France a su intégrer, malgré les difficultés — donc, si aujourd'hui il y a des difficultés, vous verrez que tout cela va s'arranger", s'inscrit, en général, dans l'idéologie de l'État-nation. Il n'est donc pas étonnant de voir les "déperditions des langues et même des religions d'origine" pris comme des indicateurs positifs d'intégration ("de convergences culturelles et d'intégration sociale") (p. 381). "De nombreuses familles juives ou musulmanes fêtent aujourd'hui Noël" (p. 382). Il est juste de dire, comme le fait l'auteur, que les normes du pays d'accueil sont dans une position hégémonique et finissent donc par s'imposer aux arrivants et à leurs descendants, mais il faudrait aussi analyser le contexte français d'État centralisé sur la nature duquel on doit s'interroger.

Les biographies de gens "ayant réussi" (grâce au modèle français d'intégration, bien sûr), sont le *personal touch* de E. Taïeb. L'auteur fait remarquer que ces réussites sont patentes dans les domaines du sport et de la musique. Ces sont des domaines qui, ailleurs, sont également des "portes de sortie" de la condition d'immigré. Ces deux domaines ont été repérés depuis longtemps par les sociologues comme des "modes de sortie de la condition d'immigré". Ils demandent beaucoup d'efforts personnels (la "rage de vaincre") et des "dons" qui, parce qu'individuels, n'in-

fèrent pas sur l'image collective. D'où leur acceptation par la société comme modes de sortie. Tragiquement, mais sans s'en apercevoir, l'auteur insiste sur les magnifiques ascensions sociales des "immigrés" en France...

Dans le raisonnement suivi par les adeptes de l'intégration à la française, il va de soi que la déperdition des langues d'origine est une conquête dans la marche de l'intégration. Il y a, sous-jacent à ce jugement, une influence directe de l'idéologie de l'État-nation. Pour cette idéologie, la société doit "converger" vers une seule culture, une seule langue. Les origines, et même la langue des parents, doivent devenir, après avoir laissé leurs "apports" à la culture nationale, des références, et pas du tout des pratiques. Toute autre culture, toute autre langue, réellement vivantes, sont une atteinte à l'unité et à la cohésion de la nation. Il faut une bonne imprégnation d'idéologie pour tenir l'affaiblissement du plurilinguisme français pour un indicateur "positif". Il faut une bonne dose d'idéologie pour penser que pour devenir francophone, il faut mettre fin aux pratiques langagières dans la langue apprise dans les pays d'origine.

Mais, surtout, il faudrait procéder à une analyse critique de l'usage courant en France de la notion d'intégration. Le traitement universitaire de cette notion consiste à ordonner les diverses notions des auteurs considérés méritoires d'être cités. Les quelques divergences des définitions, par rapport à la définition officielle, sont simplement répertoriées. Après cet exercice, le reste de l'analyse se poursuit suivant les termes — ceux définis et ceux sous-entendus — de la définition consensuelle.

ALBANO CORDEIRO

CNRS (URMIS)